

Tournai, le 16 décembre 2013.

Communiqué de presse

Conférence des Bourgmestres de Wallonie picarde : unanimité sur l'avenir de Notélé

Durant près de deux heures, les maïeurs de Wallonie picarde ont discuté de l'avenir de Notélé pour finalement conclure, à l'unanimité des participants, sur une position commune.



Au terme d'une année de fonctionnement, la task force a remis son rapport final

Fin 2012, la Conférence des Bourgmestres prenait connaissance des difficultés financières de Notélé et décidait de la mise en place d'une task force chargée de dégager des pistes de solutions structurelles. Début septembre, cette task force avait fait part de ses premières observations avant d'être sollicitée pour l'obtention d'informations plus précises sur base de documents comptables. Les conclusions, attendues pour la fin de cette année, ont été présentées lors de la Conférence des Bourgmestres réunie, ce lundi 16 décembre, dans le tout nouveau centre administratif d'Antoing en présence de Paul-Valéry Senelle, président fraîchement nommé de Notélé et de ses deux vice-présidents, Jean-Mary Vivier et Paul Dumortier.

Une volonté affirmée : pérenniser l'avenir de la chaîne de télévision locale

Au terme de la présentation du rapport final par la task force, le Président a demandé le huit clos pour débattre de la position à adopter par la Conférence des Bourgmestres. Celle-ci a débouché sur une motion adoptée à l'unanimité par les bourgmestres, qui reprend les éléments suivants.

Sur base des travaux de la task force, il est convenu ce qui suit pour 2014 :

- La Conférence des Bourgmestres rappelle son attachement à Notélé
- Notélé veillera à générer des recettes complémentaires sur base des pistes dégagées par la task force à concurrence de 160.000 euros ;
- Notélé est également invitée à réaliser l'effort social sur base duquel un montant de 300.000 euros pourra être dégagé, ainsi qu'à réduire ses dépenses de fonctionnement d'au moins 40.000 euros ;
- Des recettes nouvelles, issues du secteur privé, seront générées à hauteur de 50.000 euros ;
- Les deux intercommunales de développement économique, IDETA et IEG poursuivront leur participation à hauteur de 160.000 euros pour la première et 40.000 euros pour la seconde ;
- Les intercommunales du territoire se chargeront de négocier des émissions thématiques qui engendreront des recettes estimées à 400.000 euros.

Outre ces dispositions, les communes de Wallonie picarde ont également souhaité introduire dans la motion une clause de rendez-vous. Ainsi, les instances de Notélé sont invitées à présenter à la Conférence des Bourgmestres, pour septembre 2014, un budget sur une base pluriannuelle accompagné d'un plan stratégique de remise à niveau.



WAPI 2025 – Structure d'appui de la Conférence des Bourgmestres
Contact presse : Cindy Duchâteau – Chargée de missions
056 56 13 36